

- Vous pouvez consulter l'ensemble des conditions générales d'utilisation concernant le PPE au guichet SNCF sur simple demande ou sur le site : www.ter.sncf.com ou www.generation.hautsdefrance.fr.

Important : Pensez à vérifier les horaires d'ouverture des gares sur le site TER Picardie, rubrique « Services et Gares ».

**Pièces à joindre obligatoirement au formulaire
« PICARDIE PASS'ETUDES » 2017/2018**

- Photocopie de votre pièce d'identité ;
- Photocopie de l'**abonnement provisoire si ce dernier a déjà été délivré** ;
- Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** ou attestation d'hébergement (+ justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant si le nom est différent) ;
- Certificat de scolarité 2017/2018 **ou** photocopie de la carte d'étudiant 2017/2018 **ou** justificatif de rendez-vous d'inscription pour l'année 2017/2018 **et** photocopie du contrat d'apprentissage signé (pour les apprentis) ;
- Photocopie **recto-verso** de la notification provisoire ou définitive de bourse 2017/2018 pour les étudiants;
- En cas de demande de prise en charge pour un stage non rémunéré : photocopie de la **convention de stage signée**.

→

Pour obtenir des informations sur le suivi de votre dossier :

Téléphone : 03 22 09 48 90 (Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h et le Samedi de 9h à 12h)

Dans l'attente de la décision de la Région Hauts-de-France, vous pouvez bénéficier de l'abonnement étudiant au tarif national (abonnement mensuel provisoire qui vous permettra de voyager en attendant votre abonnement définitif et qui sera ultérieurement pris en charge ou non après décision de la Région Hauts de France).

ATTENTION : AUCUN BILLET ACHETE A L'UNITE, NI ABONNEMENT HEBDOMADAIRE NE POURRONT ETRE REMBOURSES.

En cas de refus de prise en charge par la Région, l'abonnement provisoire n'est pas remboursable.

Votre situation change en cours d'année (déménagement, modification d'établissement, statut boursier, stage, ...) : vous devez effectuer une nouvelle demande complète de Picardie Pass'Etudes.

----- PARTIE RESERVEE A LA GARE SNCF -----

Liasse AER N° :

Date de début de validité abonnement provisoire : / / 20.....

Gare de retrait :

Origine : Destination :

Via :

Timbre à date
de la gare de retrait

----- PARTIE RESERVEE A KISIO -----

Nom : Prénom :

Date Arrivée :

Code mandataire :

803 Intra Picardie

804 Hors Picardie

806 STAGE

TGV

Accord prise en charge : 50 % 50 % Apprenti 100 %

Début de validité de l'abonnement : / / 20.....

Fin de validité de l'abonnement : / / 20.....

TAMPON
KISIO
EFFIA

La validité de l'abonnement est de 10 mois maximum, hors juillet-août. La date de fin par défaut est le 06/07/2018 sauf sur justificatif de stage ou d'études.

Accord de rétroactivité pour la gratuité (*uniquement pour les bourses hors CROUS*)

A compter du : / / 20.....

TAMPON
KISIO
EFFIA

Refus = Motif du refus de la prise en charge :

Etudes non éligibles

Non-résident des départements de l'Aisne, Oise ou Somme

Etudes dans une région ou un département non éligible

Stage rémunéré

Autre :